



Association loi 1901 à but non lucratif
Membre co-fondateur d'Alliance Maladies Rares

Soutien à la Recherche : Appel d'Offres 2020

Afin de soutenir la recherche sur les Ataxies cérébelleuses, l'association **Connaître les Syndromes Cérébelleux (C.S.C.)** attribuera en **2020** une ou deux subventions à des équipes de recherche visant à améliorer les connaissances physiologiques et les perspectives thérapeutiques dans les **ataxies cérébelleuses** pour un montant total de **30 000 euros**.

Les projets portant sur des sujets de recherche en pédiatrie seront particulièrement appréciés et encouragés. La somme allouée sera répartie en un ou deux projets différents et les subventions pourront être versées à partir d'**octobre 2020**.

*Dans tous les cas, les projets devront clairement expliciter les retombées attendues sur le plan de la **thérapie** de ces maladies **dans le cadre d'atteinte du cervelet**.*

/ Les dossiers sont évalués par le Conseil Scientifique commun aux 3 associations AFAF ASL CSC début juin, sans indemnité financière. Pour éviter tout conflit d'intérêt, l'évaluation d'un dossier provenant d'un membre du conseil scientifique est toujours réalisée par un autre membre voire un consultant externe, trouvé difficilement pour nos maladies rares /

Un compte rendu annuel au Conseil scientifique et à C.S.C, incluant un descriptif exhaustif des dépenses effectuées, et la participation à l'assemblée générale de l'association, permettront d'évaluer et de rendre compte de l'état d'avancement des travaux.

Les dossiers électroniques sont disponibles auprès de
Evelyne Delion
eve-jc-delion@wanadoo.fr

Dossier à envoyer aussi en 2 exemplaires à son adresse postale :
4, rue des planchettes – 77370 La Croix en Brie

Date limite de dépôt des demandes : 25 août 2020

Raymond Souqui - Président de CSC
Courriel : siegeassocsc@orange.fr
Ilham PRAT – Responsable de l'antenne pédiatrique
Courriel : ijlprat@free.fr